

Principes généraux

L'année se divise en deux semestres. Le premier est consacré à des enseignements, le second à un stage « long » et professionnalisant. Chaque semestre permet de valider 30 ECTS, conditionnant à terme l'obtention d'un diplôme de Master (120 ECTS obtenus au fil des quatre semestres).

Le premier semestre est organisé autour :

- > d'un **tronc commun**, transversal, divisé en deux blocs ;
- > d'enseignements propres à chacune des **deux options**.

Dans le cadre du second semestre, tous les étudiants doivent réaliser un **stage** d'une durée de 16 semaines dans une organisation (entreprise, association, collectivité territoriale, etc.), choisie en accord avec les responsables du diplôme. Ce stage donne lieu à la présentation d'un rapport de stage et à sa soutenance devant un jury composé au minimum d'un tuteur pédagogique et d'un tuteur professionnel. Il vaut 30 ECTS.

Les enseignements transversaux sont par définition communs aux deux options. Sur un volume total d'environ 440 H d'enseignement, ils représentent 300 H, se décomposant en plusieurs blocs. Les deux options correspondent à un volume de plus de 70 H chacune.

Les étudiants n'ayant pas validé leurs deux premiers semestres du parcours de Master dans le cadre de la mention « Information et communication » sont tenus de suivre les enseignements de première année intitulés: « Communication des organisations » et « Communication et espaces publics »).

Nos partenaires réguliers

De grandes entreprises...

SEB, France Telecom, Kronenbourg, Framatome, Renault trucks...

Des cabinets de conseils, des agences...

CEGOS, INSEP Consulting, XL Consultants, Esprit public, FH – Média, l'ANACT...

Des collectivités territoriales...

Mairies de Lyon, de St-Priest, de Villeurbanne, de Vénissieux... la Communauté Urbaine de Lyon... Le conseil régional Rhône-Alpes...

Et de nombreux autres partenaires qui accueillent nos étudiants dans le cadre de leur stage et de leur premier emploi.



Spécialité professionnelle

Communication
des Organisations

Mention « Information et communication »

Master « Arts, lettres et langues »

Responsables du diplôme :

M. Stéphane **OLIVESI**, Professeur en SIC.
M. Alain **GIROD**, Maître de conférences en SIC.

Coordonnées :

Mme Fatima **QOUIQA**

Spécialité professionnelle « Communication des organisations »

Université Lyon 2 - ICOM

5, avenue Pierre Mendès-France 69676 Bron

Tél. : **04.78.77.24.83** / fatima.qouiqa@univ-lyon2.fr

Présentation

- La spécialité professionnelle « Communication des organisations » se propose de former des spécialistes de la communication sociale et du management de l'information intervenant dans le cadre d'organisations privées et publiques.
- Cette formation s'articule autour d'un ensemble d'enseignements transversaux et de deux options. Chacune des deux options conserve une part d'autonomie, liée à sa spécificité : **communication sociale et management de l'information dans les entreprises ; communication sociale et management de l'information dans l'espace public local**. Chacune d'elles a été conçue selon deux paramètres : les débouchés offerts aux futurs diplômés ; l'existence de domaines de compétences, clairement établis, transmissibles dans le cadre de formations universitaires de haut niveau. Ces deux options couvrent ainsi une gamme de métiers étendue qui repose sur un socle commun de compétences. Cette formation associe la maîtrise des processus de communication à l'acquisition des savoir-faire requis par la gestion de l'information.
- L'**option 1** vise ainsi à former des étudiants capables de remplir différentes missions qui recoupent ce que l'on appelle habituellement la communication d'entreprise. Ils pourront ensuite évoluer soit dans des directions de la communication et des ressources humaines au sein d'entreprises, soit dans des agences spécialisées dans la communication. L'objectif de l'**option 2** est de former des spécialistes de la communication appliquée au secteur des collectivités territoriales et des associations subventionnées par les pouvoirs publics. Ces futurs acteurs interviendront notamment dans le domaine de la médiation (sociale, culturelle, sportive, etc.), soit en s'insérant directement dans des collectivités territoriales, soit en intégrant des agences de communication.
- Chaque option forme annuellement un petit nombre d'étudiants - une douzaine environ. Cette formule garantit à la fois un suivi effectif et une optimisation des possibilités d'insertion professionnelle. Les enseignements sont assurés simultanément par des « professionnels » (environ 4/5) et par des universitaires, spécialisés dans les domaines suivants : communication, droit, informatique et gestion. Durant l'année, tous les séminaires sont conçus et réalisés avec pour objectif de professionnaliser l'étudiant, non seulement en lui apportant des connaissances pratiques, mais en le sensibilisant à la nécessité de connaître, de comprendre et de s'adapter à l'univers professionnel auquel il se prédestine.

Les conditions d'accès

- La sélection des candidats se fait en deux phases : sur dossier, puis par entretien individuel. Le recrutement s'opère en deux sessions. Les étudiants doivent produire un curriculum vitae détaillé, les justificatifs de leurs diplômes et des crédits déjà obtenus, une note de présentation de leur candidature justifiant celle-ci (2 à 3 p. environ) et, éventuellement, joindre tout autre document de nature à apprécier l'opportunité de leur candidature (exemple : un mémoire - TER - ou un rapport de stage).
- **Les candidats** doivent avoir validé deux semestres, soit 60 crédits, soit l'équivalent de l'ex-diplôme de maîtrise ou tout autre diplôme jugé équivalent. Sont notamment considérés comme équivalents les diplômes des instituts d'études politiques et des écoles supérieures de commerce. Les étudiants disposant d'un diplôme de maîtrise ou ayant validé 60 ECTS dans une autre mention que la mention « information et communication » peuvent présenter leur candidature.
- Dans le cadre de la formation continue, peuvent être admis, au titre de l'équivalence, des personnes remplissant les deux critères suivants : l'obtention minimale d'un diplôme universitaire de niveau BAC + 2 ; une expérience professionnelle significative, d'une durée minimale de 3 ans. Dans ce cas, le tarif du diplôme est de 2800 Euros ou de 4800 Euros (pour les personnes en CIF).

Enseignements

- **Enseignements transversaux : pratiques de communication**
 - Conception et réalisation de supports de communication écrits et audiovisuels
 - Techniques rédactionnelles appliquées
 - Méthodes d'enquête et réalisation d'études
 - Pratiques logicielles et infographie
 - Recrutement et recherche d'emploi
- **Enseignements transversaux : logiques de la communication des organisations**
 - 1. La communication sociale**
 - Droit du travail
 - Gestion des conflits
 - Communication et fonction RH
 - Communication et management de la fonction publique territoriale
 - 2. L'intervention et le changement dans les organisations**
 - Les méthodes d'accompagnement du changement.
 - Les outils du diagnostic de communication interne.
 - Démarche qualité et management par la qualité totale
 - Communication et formation-action
 - 3. Stratégies de communication**
 - Communication événementielle et communication de crise
 - E-administration et e-gouvernance
 - La communication « corporate »
 - Sponsoring et mécénat
 - Conférences « Acteurs / Chercheurs »
- **Option 1. Management de l'information dans les entreprises**
 - E-learning et management des systèmes d'information
 - L'évaluation des compétences et la gestion des connaissances
 - Modèles de la communication managériale
 - Communication et marketing
 - Management et gestion de la marque
- **Option 2. Management de l'information dans l'espace public local**
 - La démocratie de proximité, ses outils et ses relais
 - La gestion du multiculturalisme, la médiation auprès des populations défavorisées et les politiques locales d'insertion
 - L'action culturelle
 - TIC, nouvelles offres de service et structuration de l'espace public local
 - Collectivités territoriales et associations : subventions, conventions, délégations, partenariat